

Comment concilier aménagement et continuités écologiques sur votre territoire ?

Atelier collectif du 23 juin 2017
« Piémont et montagne »

L'objectif de l'atelier collectif

Les milieux naturels constituent une composante incontournable du territoire de la région Occitanie / Pyrénées Méditerranée. La Trame Verte Bleue (TVB), outil de préservation de la biodiversité, identifie les continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines. A l'échelle régionale, les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) des ex-régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, élaborés en concertation avec les acteurs du territoire, dans le cadre d'un co-pilotage Etat/Région, ont été approuvés en 2015. Ils doivent désormais être pris en compte dans les documents locaux de planification.

Véritable passerelle entre aménagement du territoire et biodiversité, le SRCE vise à lutter contre la dégradation et la fragmentation des milieux naturels mais participe également à l'adaptation au changement climatique et à l'aménagement durable des territoires.

Afin d'accompagner les élus locaux dans la déclinaison de la Trame Verte et Bleue régionale à leur échelle, la Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée propose de mettre en place une dynamique d'échanges à travers des ateliers collectifs sur le terrain¹.

Le principe de ces ateliers collectifs, qui se déroulent sur une journée, est à la fois de « décrypter » et « démystifier » les notions relatives à la TVB inscrites dans les SRCE, telles que « réservoir de biodiversité » ou « corridor écologique », de se projeter dans la mise en œuvre du document de planification et de réfléchir ensemble aux moyens disponibles pour appliquer les recommandations et prescriptions en faveur des continuités écologiques.

Ces moments d'échange sont aussi l'occasion de bénéficier du retour d'expérience de différents acteurs locaux, et de compétences d'experts naturalistes spécifiques aux caractéristiques des milieux visités. L'objectif est d'apporter un regard extérieur et complémentaire sur les questions de continuités écologiques et de permettre le croisement entre regard technique et politique sur ces questions.

¹ Les ateliers collectifs sont ouverts à l'ensemble des territoires porteurs de SCOT et/ou PLU intercommunal de la Région Occitanie /Pyrénées Méditerranée.

Contact

Bénédicte GOFFRE
goffre.b@arpe-mip.com

Les milieux de piémont et de montagne du Comminges, des vallées Neste-Barousse et des vallées d'Aure et du Louron

Avec près de 45% de sa superficie située en zone de montagne, le territoire de la Région Occitanie est fortement marqué par les milieux montagnards et les secteurs de piémont. Ces milieux accueillent une faune et une flore à la fois spécifique et très diversifiée qui s'étage en fonction de l'altitude. Certaines espèces à la fois animales et végétales ne se retrouvent que dans ces types de milieux, ce qui leur confère une valeur patrimoniale particulière. Les milieux de montagne et de piémont sont issus d'activités traditionnelles comme la polyculture et l'élevage et contribuent au développement des activités économiques et touristiques

Les territoires du Comminges, du piémont des Nestes ainsi que des vallées d'Aure et du Louron permettent de bien illustrer du nord au sud les continuités écologiques aux différents étages altitudinaux, depuis la plaine, à 400 mètres d'altitude, jusqu'à la haute montagne, à plus de 3 000 mètres. Les vallées orientées nord-sud et perpendiculaires à l'axe des Pyrénées permettent d'établir des connexions entre les milieux d'altitude situés au sud et les milieux de plaine situés au nord, faisant eux-même la connexion avec la plaine toulousaine et au-delà le Massif Central.

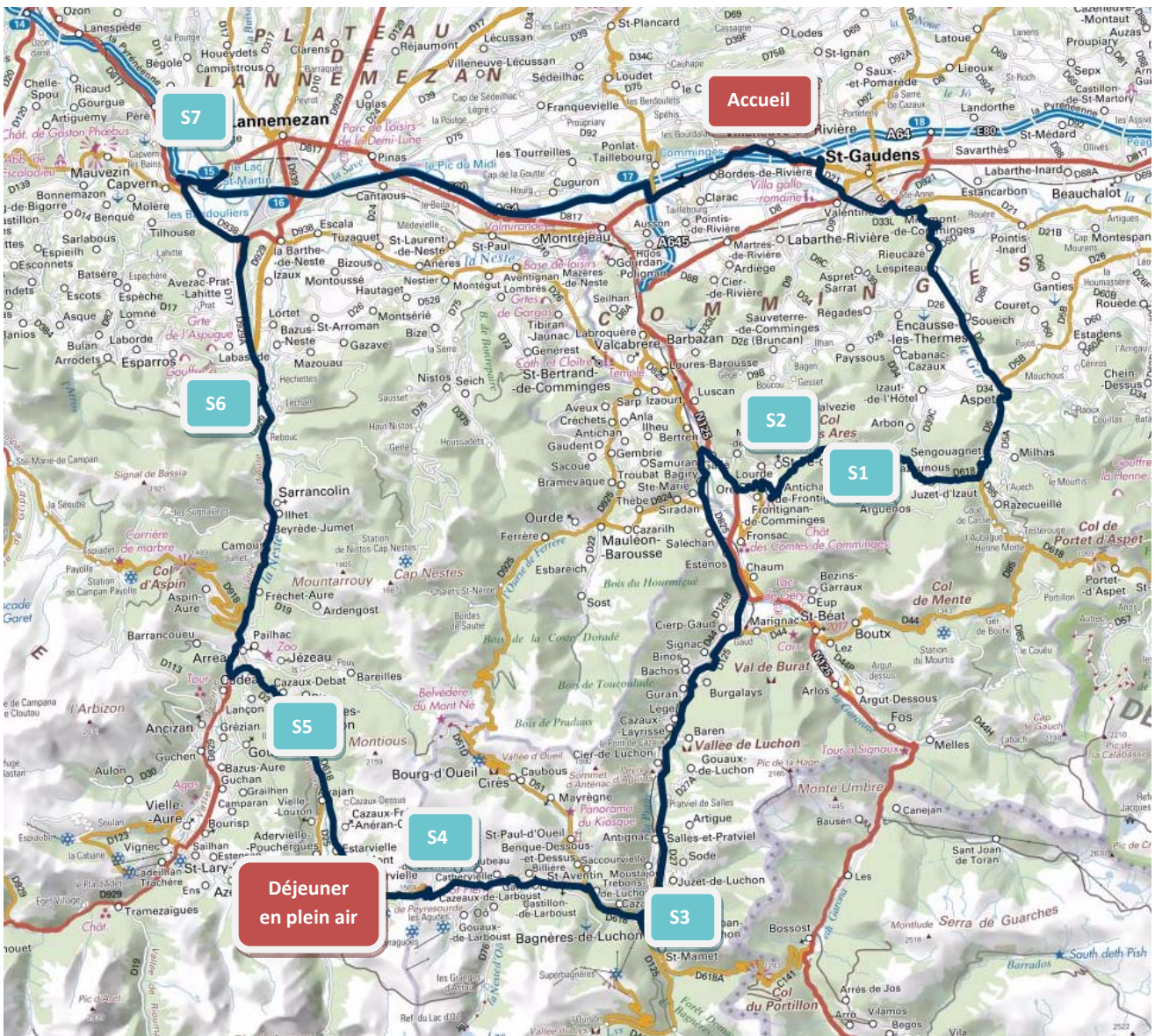
Le circuit de visite permettra de découvrir les différents types de milieux qui s'étagent en fonction de l'altitude et leur rôle dans le fonctionnement du territoire, en traversant à la fois les prairies des zones de coteaux, les forêts montagnardes, les pelouses d'altitude ou encore les zones humides en bordure des cours d'eau. Il permettra également d'illustrer comment ces milieux peuvent s'intégrer dans l'aménagement durable du territoire ou être le support de développement d'activités agricoles ou touristiques.

Contact

Bénédicte GOFFRE

goffre.b@arpe-mip.com

Le circuit prévisionnel de la journée



Contact

Bénédicte GOFFRE

goffre.b@arpe-mip.com

Le déroulement de l'atelier collectif

Déplacement en bus climatisé, repas fourni, prévoir chaussures de marche.

9h00

Accueil au parc des expositions de Saint Gaudens
Introduction à la TVB et présentation du circuit de visite

9h30

Circuit commenté sur les territoires Comminges, Piémont des Nestes et des vallées d'Aure et du Louron

- ✓ S1 : Montcaup : vieilles forêts et milieux ouverts
- ✓ S2 : Antichan-de-Frontignes : lecture de paysage vallée de la Garonne
- ✓ S3 : Bagnères de Luchon : zones d'expansion de crues
- ✓ S4 : col de Peyresourde : lecture de paysage en lien avec l'activité agricole

13h00

Déjeuner en plein air au lac de Génos-Loudenvielle

- ✓ Prise en compte des continuités écologiques dans les activités touristiques

14h30

Circuit commenté sur les territoires Comminges, Piémont des Nestes et des vallées d'Aure et du Louron

- ✓ S5 : Bordères Louron : projet de réserve naturelle régionale
- ✓ S6 : Hèches : espace bocager en fond de vallée
- ✓ S7 : Capvern : restauration de zones humides en compensation d'un aménagement autoroutier

17h00 : Retour au parc des expositions de Saint Gaudens

Contact

Bénédicte GOFFRE

goffre.b@arpe-mip.com